

## Relevé de Conclusions CONSEIL DE QUARTIER SUD

### Réunion du 24 Janvier 2017

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

ANFIF Mohamed Ali, CASES Élodie, DUPRAT Patrick, ELOI Marie-Claude, ERANSUS Nathalie, GUINGUET Alain, LANDON Denise, LATRILLE Guillaume, LAUTARD Serge, LESPRIT Catherine, PHELOUZAT Jean-Marie, PONTTHOREAU Christian, RUBI Georges, VIAUD Jean-Bernard

#### ÉTAIENT EXCUSÉS :

DEBUC Bernard, Adjoint au Maire - CHATEAURAYNAUD Jean-Michel

#### ÉTAIENT ABSENTS :

ALVES DE PUGA Sabine, BOURHIS Sabine, DESPEAUX Alain, PENICHON Michèle,

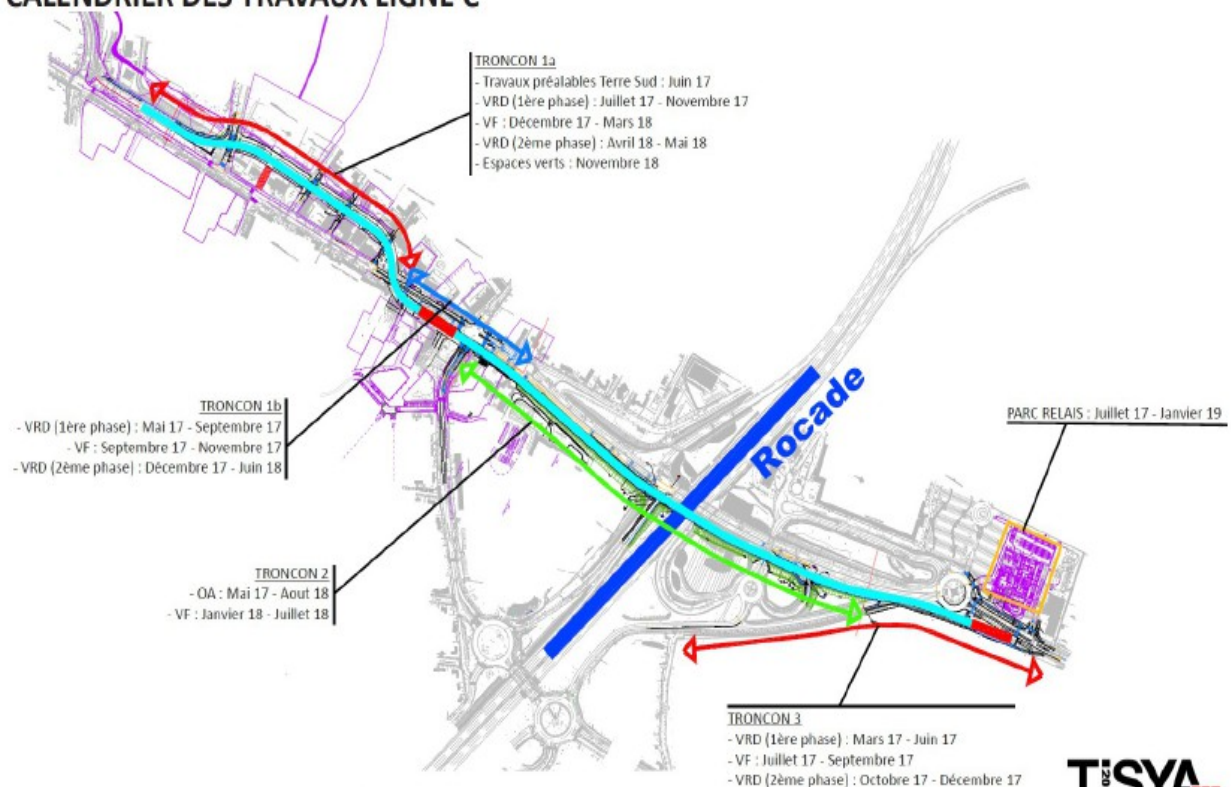
#### ÉLUS du CM PRÉSENTS :

Christine KAMMLER, Anne-Marie LEMAIRE

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES COMMUNIQUÉES PAR CHRISTINE KAMMLER Point sur les dossiers en cours sur la commune

### 1 - TRAMWAY

#### CALENDRIER DES TRAVAUX LIGNE C



## 2- AGENDA 21

Il est proposé aux membres la création de 2 groupes de travail :

- l'un pour la conception d'un **guide de la nature** à Villenave d'Ornon :
- l'autre pour le dispositif "**Embellissons ensemble nos quartiers en participant à la végétalisation de l'espace public**"



Ces groupes seront composés **des membres volontaires du Conseil des Sages, du Conseil Local de Développement et des Conseils de Quartier** (20 personnes au total) définis comme suit :

- 3 représentants maximum par quartier, pour chaque groupe de travail, soit 12 participants
- 4 représentants du CLD
- et 4 représentants du Conseil des sages.

Le but est d'obtenir un panel représentatif des instances de concertation.

### Membres volontaires pour le conseil de quartier Sud

|   |   |
|---|---|
| Groupe de Travail « Guide de la Nature »                | Nathalie Eransus<br>Marie-Claude Eloi<br>Christian Ponthoreau |
| Groupe de Travail « Végétalisation de l'espace public » | Denis Landon<br>Georges Rubi<br>Catherine Lesprit             |

## 3 – POINT D'ÉTAPE SUR LES CHANTIERS

### 3.1 - Maison des solidarités Jacques Brel :

- Pas de retard quant au calendrier des travaux : livraison avril 2017
- L'inauguration se fera le 6 mai prochain avec une journée « Portes ouvertes » des associations implantées sur le site.

### 3.2 - Foyer Club Amitié

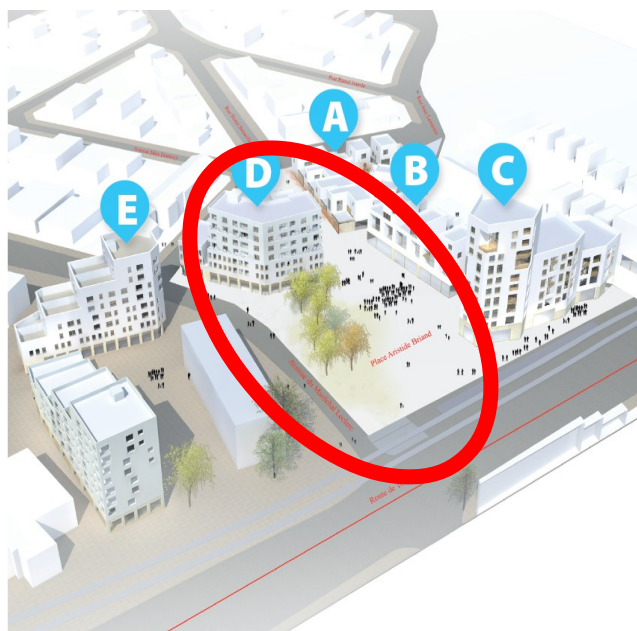
- Un foyer verra son chantier débuter au 1er trimestre 2017, Rue du Commandant Charcot sur l'emplacement du terrain de tennis face à la Maison pour Tous Canteloup.
- Livraison Mars 2018. Cet espace sera à destination (non exclusive) du Club Amitié. Il contiendra aussi une salle de réunion afin de désengorger la Maison pour Tous.

### 3.3 - Aristide Briand – Îlot D

- Début des travaux : 4ème trimestre 2017.
- Fin des travaux : fin 2018 avec les premiers espaces publics.
- Aménagements des logements et livraison: 1er trimestre 2019

#### Aristide Briand – Îlot E

- Dépôt du Permis de construire : Décembre 2016
- Permis de construire en cours d'instruction
- Début des travaux 2ème semestre 2017



## 4 – CONTAINERS A VERRE

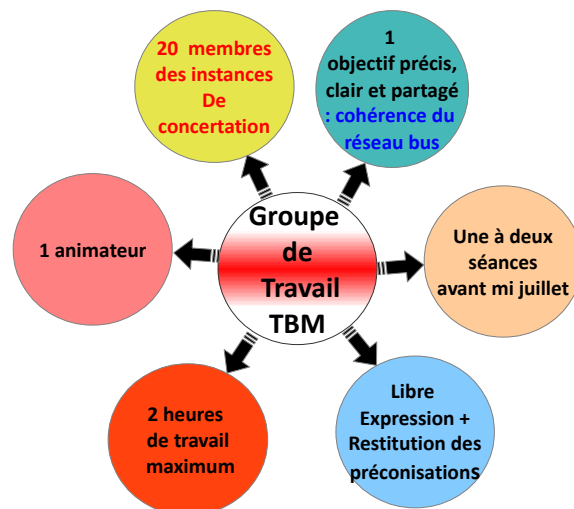
Actuellement la commune de Villenave d'Ornon est dotée de 58 bornes à verres (dont 3 non accessibles au public) pour 30 000 habitants. Afin d'atteindre l'objectif des 500 habitants par borne, il conviendrait d'implanter au minimum 5 bornes supplémentaires, réparties de manière équilibrée sur la commune.

Le conseil de quartier sud valide la proposition (N°9) d'implantation d'un nouveau container à verre Chemin de Couhins

## 5 – RÉSEAU TBM – CRÉATION GROUPE DE TRAVAIL

Dans le cadre de l'arrivée du tramway en 2018, Transports Bordeaux Métropole souhaite repenser le réseau bus sur la commune, notamment quartiers Sud et Est.

**Chaque Conseil de Quartier doit choisir 3 représentants de son conseil de quartier. il en sera de même pour le Conseil des Sages et le Conseil Local de Développement.**



## II – RETOUR SUR LES POINTS ABORDES LORS DU PRÉCÉDENT CONSEIL

### 1 – Stationnement alterné

L'utilisation, par les membres du conseil de quartier, des « papillons » rappelant aux automobilistes les dates de changement de côté de stationnement, semble efficace.

Cette expérience d'action citoyenne pédagogique sera donc poursuivie.

### 2 - Rue Maurice Ravel

Suite à la requête du conseil de quartier une étude a été demandée au mois d'août 2016, puis relancée en novembre dernier, à Bordeaux Métropole pour la mise en place d'une zone 30, en aménageant le carrefour en plateau surélevé avec la rue Gérard Philippe.

**Bordeaux Métropole signifie que ce projet n'est pas prioritaire et que ce projet d'aménagement ne serait pas étudié avant 2018.**

Le conseil de quartier demande alors dans l'intervalle une meilleure signalisation du Stop au bout de la rue G. Philippe.

### 3 - Bassin d'étalement du Pontac

Le conseil avait sollicité la mise en sécurité du bassin d'étalement. Si la première partie a déjà été réalisée la seconde n'est pas précise. L'aménagement consiste-t-il à mettre quelques traverses de bois qui n'empêcheraient même d'y jeter des encombrants ?

**Les services techniques ont sollicité Bordeaux Métropole à l'automne dernier qui est propriétaire de cette parcelle. La Ville est en attente de leur retour.**

## III – POINTS ÉVOQUÉS PAR LE CONSEIL

## 1 - Squat Chemin Bailloux

Le conseil souhaite avoir des informations sur le squat actuellement implanté à proximité de la rocade et du centre commercial.

La Ville n'a aucune prise sur cette parcelle qui est propriété de l'Etat et de Bordeaux Métropole. La commune de Villenave d'Ornon alerte les autorités depuis des mois par téléphone et par courrier.

Trois points motivent ces relances :

- 1 – le campement lui même et les conditions déplorables dans lesquelles vivent aujourd'hui ses occupants,
- 2 – L'impact sur les coffrets techniques d'Orange (fibre) et l'arrêt du déploiement à ce jour,
- 3 – Les conséquences néfastes pour l'hyper marché.

Bordeaux Métropole a agit auprès du Préfet, seul décisionnaire. Ce dernier a lancé une ordonnance d'expulsion suite également à la pression des CRS autoroutiers qui craignent des conséquences graves sur la proximité du campement à la rocade.

Une relance a été encore faite la semaine dernière auprès du Préfet par les cabinets des communes de Villenave d'Ornon et Bordeaux. Le préfet a accepté de donner l'ordre d'expulsion quand les conditions météorologiques seront plus favorables.

## 2 – Square Ballande

Le conseil souhaiterait créer un espace de convivialité par l'aménagement de bancs, panneau de rappel aux propriétaires de chiens (obligations de ramasser les déjections canines) et mise en place d'un hôtel à insectes.

Un projet d'aménagement de cet espace vert en en cours d'étude et sera présenté au conseil de quartier lors d'une prochaine réunion.

## 3 – Terrain de boules rue Fernand Granet :

Compte-tenu de la forte fréquentation de ce site, les membres du conseil souhaiteraient un banc supplémentaire.

Un banc supplémentaire sera installé dans le 1er trimestre 2017.

## 4 – Conseils de quartiers

Le conseil s'interroge sur la manière de mieux communiquer sur les conseils de quartier.

La ville veut bien étudier les propositions qui pourraient être formulées par le conseil de quartier et informe des moyens de communication déjà mis en place :

- Une rubrique spécifique « Conseils de quartier » existe sur le **site internet de la Ville**
- Chaque conseil de quartier est joignable par les administrés grâce à une **adresse mail personnalisée**
- Une page est consacrée aux conseils de quartier dans chaque magazine municipal, le **Vo Mag**
- Toutes les publications de la Ville, dont la **brochure spécifique « Conseils de quartier »** sont mises à disposition du public dans l'ensemble des structures municipales : à l'Hôtel de Ville et les divers services déconcentrés, au CCAS, à la piscine, aux centres socio-culturels, les médiathèques, le Cube le parc Sourreil ...

## QUESTION DIVERSES

- **L'égout situé à l'angle de la rue du Haut Pontac et la rue Maréchal Galliéni** est régulièrement obstrué par de la terre et de l'herbe. Lorsque les précipitations sont trop fortes.  
Ce problème à été signalé aux services techniques.
- Le conseil de quartier demande l'installation d'**arceaux à vélos devant la boulangerie**, 66 avenue des Pyrénées.  
L'implantation de mobilier urbain ne peut se faire que sur l'espace public. La boulangerie est vraisemblablement propriétaire de l'espace situé au droit du magasin.  
La demande sera cependant étudiée.